

# LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : rôle des autorités locales dans le développement, état des lieux et objectif à atteindre

Session spéciale organisée par FMCU-IULA

La tendance croissante vers la décentralisation offre d'énormes perspectives pour l'amélioration de la gouvernance, de la fourniture de services aux populations, et des gouvernements transparents, responsables et participatifs. Elle consacre également le rôle croissant que jouent les collectivités locales comme des acteurs-clé du développement, travaillant étroitement avec l'Etat, le secteur privé, les ONG et la communauté des partenaires en vue de poser les jalons pour un monde plus équitable et plus pérenne.

L'IULA et l'UTO ont assuré depuis des décennies la promotion de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale et perçoivent le dialogue entre les divers acteurs dans ce processus comme l'une des solutions pour un avenir pérenne.

Par coopération décentralisée et coopération municipale internationale, on peut entendre des liens et des partenariats créés aux fins d'un apprentissage mutuel entre les collectivités locales et leurs associations dans différents pays, et qui constituent un outil indispensable pour le renforcement des capacités locales. Ceci s'est avéré très utile dans les échanges d'expériences entre pays à diverses étapes de la décentralisation. La session spéciale sur la coopération décentralisée à Africités 3, a été l'occasion pour les collectivités locales de divers pays notamment le Sénégal, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Canada, l'Italie de présenter leurs expériences en la matière.

## RECOMMANDATIONS

Au terme des riches et fructueux débats, la session spéciale sur la coopération décentralisée a fait les recommandations ci-après :

1. Les municipalités et les pouvoirs locaux sont convaincus que la coopération décentralisée est un instrument qui peut concourir au développement durable. L'existence d'un cadre flexible est nécessaire à son efficacité.
2. Au-delà de la coopération technique et du partenariat, la coopération décentralisée représente aussi la diplomatie des villes pour rapprocher les populations et promouvoir la paix et la solidarité. Elle peut aider à contrebalancer les effets négatifs de la globalisation, et de mieux prendre en compte l'environnement culturel proposé à chaque contexte local.
3. La capacité à coopérer doit particulièrement être développée dans le cadre de l'association nationale d'élus ou ce qui en tient lieu, ce qui implique la structuration du mouvement municipal au niveau national pour permettre à toutes les catégories d'agglomérations de bénéficier de cette coopération dans un effort collectif et coordonné.
4. La coordination de la coopération décentralisée doit autant que faire se peut, respecter le principe de la libre administration des collectivités et impliquer l'ensemble des acteurs décentralisés.
5. Les limites objectives de la capacité financière de la coopération décentralisée sont fixées par l'engagement limité de la contribution fiscale des citoyens à l'action de coopération municipale internationale. C'est pourquoi les ressources dégagées des budgets locaux pour les programmes de coopération décentralisée ne peuvent servir que d'effets de levier, pour des programmes plus importants, portés par les Etats ou la communauté internationale. A ce sujet, il a été noté que la coordination de cette coopération avec les instruments de la coopération d'Etat tels que le PIN, les Commissions Pays, les Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), les DSRP, PPTE, le programme du millenium... est de nature à accroître les moyens techniques et les ressources humaines, ainsi qu'à mieux faire saisir l'environnement culturel.
6. En conséquence de ce qui précède, les maires demandent à la communauté internationale et aux gouvernements nationaux de mettre en place les mécanismes et les moyens financiers pour soutenir la coopération décentralisée, pour relever les défis du développement, et d'appuyer les actions des associations nationales et internationales de maires qui oeuvrent dans ce sens.